

Montant minimal de versement initial
 Montant minimal de versement initial après mise en place de
 versement programmés

1000 €
 500€

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :

NA

Frais annuels

Frais de gestion du contrat

Frais des supports

Support fonds euros

0.70%

Support unités de compte

0.45%

Gestion Profilée à Horizon

0,23% supplémentaire

Gestion Déléguée

0,23% supplémentaire

Frais de gestion des unités de compte

1/ Gestion libre

Fonds actions** (moyenne)

1.25%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0.56%

Fonds obligations (moyenne)

0.56%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0.20%

Fonds immobilier**** (moyenne)

1.25%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0.67%

Fonds diversifiés (moyenne)

1.58%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0.73%

2/ Gestion Profilée à Horizon

Profil prudence (moyenne)

0.33%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0.15%

Profil équilibre (moyenne)

0.53%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0.24%

Profil dynamisme moyenne)

0.80%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0.36%

3/ Gestion Déléguée

Profil prudence

1,56%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,77%

Profil équilibre

1,49%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,75%

Profil dynamisme

1,58%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,80%

Profil ESG

1,31%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,61%

Profil Immobilier

1,47%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,69%

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement

0%

Frais de changement de mode et profil de gestion

0%

Frais d'arbitrage

0%

Nombre d'arbitrages gratuits par an

tous

Frais de transfert sortant vers un autre produit

NA

Frais sur les versements de la rente

3%

Frais de rachat

0%

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du plan constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

*** = part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

**** = la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.